

Bill C-14—Attribution du temps

Encore aujourd'hui, j'ai présenté au ministre une liste de sept ou huit personnes qui ont trouvé des emplois à Thompson. Elles ont été licenciées par l'INCO à Sudbury et ont trouvé des emplois à Thompson mais comme elles étaient précédemment en chômage, elles n'ont pas les moyens d'acquitter les frais de leur transport à Thompson. Les fonctionnaires du bureau régional du ministère à Sudbury ont déclaré qu'ils ne pouvaient payer le transport de ces travailleurs à Thompson parce qu'il y a des chômeurs au Manitoba, en particulier à Thompson, qui doivent être embauchés par priorité. Je n'arrive pas à comprendre cette situation et cela m'attriste beaucoup.

Je suis un Canadien de relativement fraîche date et je trouve triste que le gouvernement puisse répandre l'idée que la jeunesse canadienne est paresseuse et que les travailleurs canadiens sont des paresseux. Je trouve fort triste que le gouvernement légifère en fonction de critères fondés sur ce qu'il considère comme la paresse des travailleurs. Toutes les études effectuées par des organismes réputés démontrent que l'éthique professionnelle se porte toujours fort bien dans notre pays.

Le parti au pouvoir a de longs antécédents qui démontrent son souci de l'intérêt public mais il s'est dernièrement abaissé à un niveau tel qu'il doit concourir pour les faveurs des capitalistes afin d'obtenir de l'argent en vue de la campagne électorale du printemps prochain. Je trouve triste que le gouvernement soit tombé si bas que son goût du pouvoir justifie pour lui tous les accommodements. Le bilan de ce gouvernement m'attriste vraiment.

J'ai siégé aux comités de la Chambre qui ont étudié les mesures législatives portant sur les sociétés. Cela prend dix ans pour modifier la loi sur les banques. Cette démarche a encore été retardée de deux ans. On a d'abord présenté un Livre jaune, puis un Livre blanc, puis un Livre vert et pour finir, c'est la question même, et non pas un bill, qui a été renvoyé à un comité.

J'ai siégé au comité qui a étudié le bill C-16, portant sur la protection des emprunteurs et des déposants. J'ai vu toutes les institutions et les entreprises financières qui se sont présentées devant le comité. Le gouvernement a-t-il cherché à précipiter l'adoption de cette mesure législative? Précipite-t-il l'adoption de mesures législatives portant sur les compagnies dans notre pays? Certes non, monsieur l'Orateur. Mais quand il s'agit d'une loi intéressant les travailleurs, par exemple des modifications au régime d'assurance-chômage, ils deviennent pressés. C'est malheureux car ils utilisent une double norme.

● (1712)

Je ne peux faire confiance à ces imposteurs à ma droite car je me souviens comment le secrétaire parlementaire a limité à neuf le nombre des témoins et a bâillonné ensuite le comité directeur, il y a une semaine et demie. Il voulait que le débat prenne fin à 8 heures, mardi dernier. Le député conservateur membre du comité directeur, le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) a accepté le projet si bien que par la suite le secrétaire parlementaire a présenté un rapport en trois points. Le député de Vancouver Quadra a fait volte-face au comité et tout comme le boa constrictor, qui représente bien l'image de son parti, il s'est avalé lui-même en se contorsionnant, puis il

s'est complètement dégonflé à la fin. C'est une attitude honteuse.

Les conservateurs ont le front de s'opposer maintenant à la clôture alors que leur représentant au comité l'avait approuvée. Les conservateurs n'en finissaient pas de faire des contorsions. Ils se tordent de toutes les façons, comme dirait le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). D'une part, ils ont les yeux sur la faveur populaire de l'est du Canada et d'autre part, ils ne peuvent oublier les sociétés et les John Bullock qui les poussent dans l'autre direction. De sorte que certains de leurs députés disent une chose et que d'autres en disent une autre. C'est une conduite lamentable.

Le député de LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul (M. Campbell) a dit que le projet de loi ne visait que les abus, alors qu'en réalité le seul article qui vise à réprimer les abus est celui qui traite des employeurs, quand on prévoit de pénaliser davantage les employeurs qui enfreignent les règlements en donnant de fausses informations à la Commission.

Nous nous sommes opposés au projet de loi et je ne m'en excuse pas, car il était trop évident que le ministre ne voulait rien entendre, que le gouvernement avait arrêté sa décision, que le secrétaire parlementaire menait au comité. C'est alors que nous avons conclu que la seule chose à faire était de bloquer le projet de loi. Dans les mêmes circonstances, nous referions la même chose.

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous étudions le bill C-14 depuis près de deux mois et j'ai assisté à toutes les réunions. Je suis le seul ici qui puisse le dire avec un certain degré d'honnêteté.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Y a-t-il des degrés d'honnêteté?

M. Maine: J'ai appris bien des choses au cours de ces deux mois, et j'ai vu bien des choses depuis quatre ans et demi que je suis ici. Je remercie les députés de l'opposition d'avoir tant fait pour mon éducation. Ce qui m'a surtout frappé, c'est l'hypocrisie dont certains font preuve. J'ai été vraiment choqué par l'hypocrisie incroyable dont j'ai été témoin depuis deux mois.

Je parlerai d'abord des Créditistes. Aujourd'hui, ils se sont plaints que nous les avions muselés en deuxième lecture, mais ils ont quitté la Chambre quelques instants avant que vienne leur tour de prendre la parole car ils ne voulaient pas participer au débat.

Après la deuxième lecture, à l'étape du comité, on a tenu 34 réunions pour étudier le bill C-14, sans parler des sept réunions sur les budgets supplémentaires qui ont été en grande partie consacrées aux dispositions du bill C-14, mais pas une fois un député créditiste n'y a assisté. Nous avons entendu dire aujourd'hui que les deux députés de ce parti étaient malades. Si ce bill avait tellement d'importance pour eux, ils se seraient faits remplacer comme nous le faisons tous. Vue qu'ils ne l'ont pas fait cela veut dire que le bill n'est pas si important pour eux et qu'ils n'ont pas le droit de se plaindre d'avoir été muselés. C'est de la pure hypocrisie.